



Financial Services Commission
Mauritius

Numéro du dossier (Usage interne/Office Use):

Rappel : La FSC attire votre attention sur la nécessité d'adresser votre plainte à votre/le fournisseur de services financiers d'abord.

Vous pouvez contacter la Financial Services Commission :

- si vous n'êtes pas satisfait de la réponse du/ de votre fournisseur de services financiers ;
- si vous n'êtes pas satisfait de la manière dont votre plainte a été traitée ;
- si vous demeurez insatisfait de la réponse de votre fournisseur de services financiers.

A. VOS COORDONNEES

Nom du plaignant: _____

Prénom: _____

Adresse résidentielle: _____

Téléphone - Domicile: _____ **Bureau:** _____ **Portable:** _____

Numéro de la carte d'identité: _____

B. DESCRIPTION DE VOTRE PLAINTE

C. DOCUMENT(S) A JOINDRE A CE FORMULAIRE

- Copie de toute lettre et/ou tout autre document de votre fournisseur de services financiers relative à votre problème.

SIGNATURE: _____

DATE: _____